



Fiche Thématique de l'Observatoire de la production bio

LES NOUVEAUX BIO AU 1^{ER} SEMESTRE 2018

CHIFFRES CLÉS – NOUVEAUX BIO 2018



287
nouvelles
fermes bio

38%
Installations



62%
Conversions

25% en bovins lait



19% en légumes



10% en volailles



8% en grandes cultures



6% en fruits



5% en porcs



1% en PPAM*



SAU
moyenne

35 Ha

Part des installés
qui touchent la
DJA

63 %



Nombre d'UTH
moyen

1.7 UTH

Part des fermes
en conversion qui
touchent la CAB

62 %



Âge moyen à
l'installation

36 ans

Part des fermes
vendant en circuits
courts

43 %



Âge moyen à la
conversion

47 ans

Part des fermes
ayant une activité de
transformation

21 %

*PPAM : Production de Plantes Aromatiques et Médicinales



Document réalisé par la FRAB, extrait de l'Observatoire régional de la production biologique, suivi des certifications bio 2016

Pour en savoir plus sur l'agriculture bio, contactez le réseau GAB-FRAB :

Bretagne	> FRAB	02 99 77 32 34
Côtes d'Armor	> GAB d'Armor	02 96 74 75 65
Finistère	> GAB 29	02 98 25 80 33
Ille-et-Vilaine	> Agrobio 35	02 99 77 09 46
Morbihan	> GAB 56	02 97 66 32 62



L'observatoire complet de l'agriculture biologique bretonne, est disponible à la FRAB. La FRAB réalise également vos études sur la bio au niveau de votre territoire (commune, pays...).

Contact : observatoire@agrobio-bretagne.org

ILS SOUTIENNENT LA BIO EN BRETAGNE

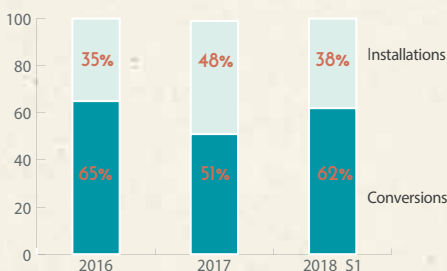


LES NOUVEAUX BIO AU 1^{ER} SEMESTRE 2018

L'Observatoire de la production biologique en Bretagne réalise depuis maintenant 4 ans une enquête auprès des nouveaux agriculteurs bio pour bien comprendre la dynamique de développement de la production bio. La liste des nouvelles certifications est obtenue via l'Agence bio auprès de laquelle les agriculteurs doivent se notifier lors de leur engagement en bio. Cette année, l'enquête a été réalisée auprès des agriculteurs engagés en bio au cours du 1^{er} semestre 2018. Pour ce 1^{er} semestre, 57 % des agriculteurs ont répondu (soit 162 agriculteurs sur 287). Nous présentons ici les profils des nouveaux bio depuis ce début d'année 2018 jusqu'à fin juin.

287 NOUVELLES FERMES BIO EN 6 MOIS

Après une année 2016 exceptionnelle pour le développement de la bio en Bretagne (mais aussi en France), l'engouement pour l'agriculture biologique s'est poursuivi en 2017 ainsi qu'en 2018. En Bretagne, c'est **287 nouvelles fermes** engagées en bio au cours de ce 1^{er} semestre. C'est 40 fermes de plus qu'en 2017 à la même époque et 23 de moins qu'en 2016. Cette année semble être encore favorable au développement de la bio en Bretagne !

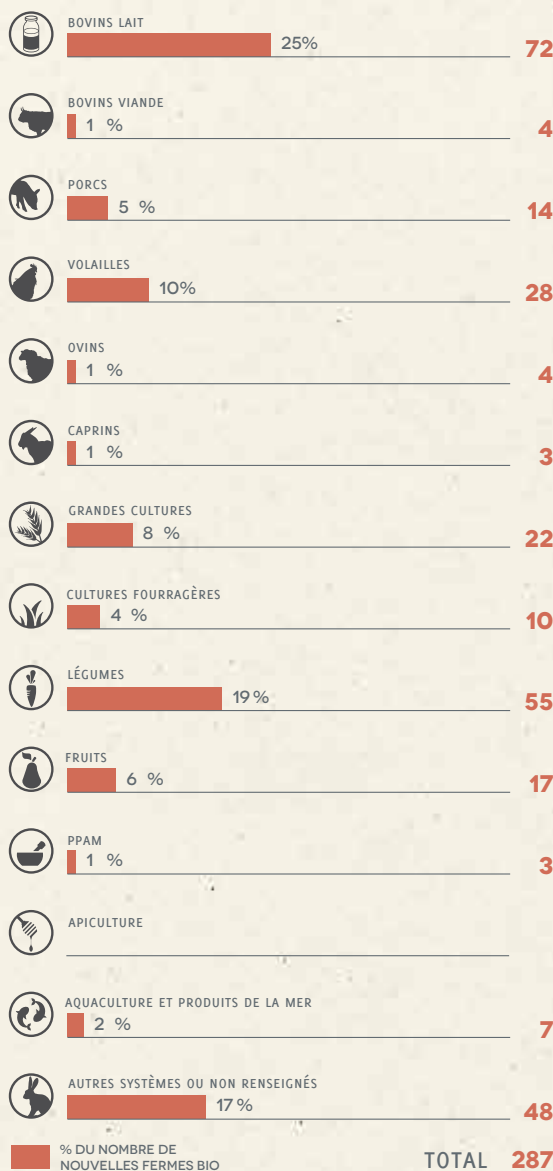


La crise du lait de 2016 a fait grimper en flèche, le nombre d'exploitations laitières en bio (43% en 2016 contre 27% en 2015). Au 1^{er} semestre 2018, les répercussions se font encore sentir mais de manière moins forte, le passage en bio d'élevages laitiers représente uniquement 25% mais reste néanmoins le moteur du développement de la production bio en région. Les autres productions qui se démarquent sont le maraîchage (19%), les volailles (10%) et les grandes cultures (8%). A noter en 2018 comme en 2017, une augmentation de 2% par rapport à 2016 de la production bio de porcs en Bretagne, soit un totale de 5% pour ce début d'année.

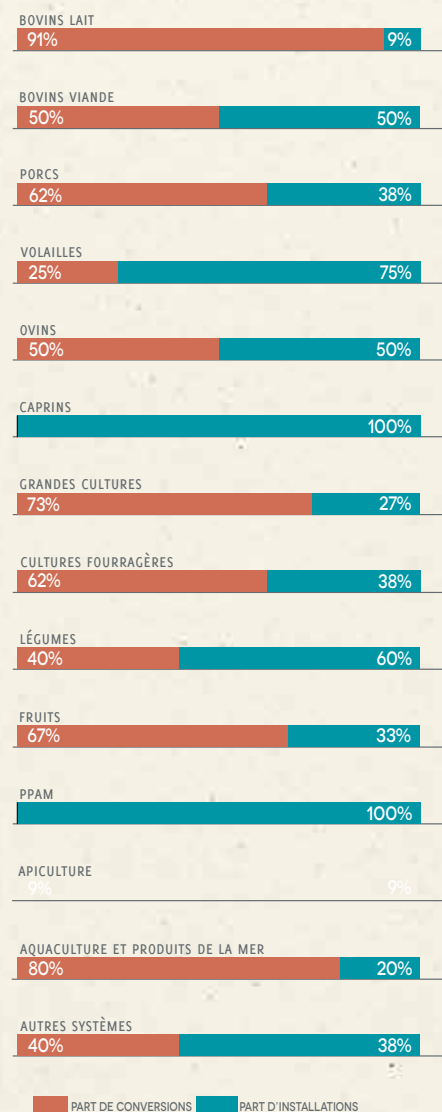
En 2018, c'est les Côtes-d'Armor qui ont compté le plus de nouveaux bio avec 29% des nouvelles certifications dont 30% en bovins lait et 20% en volailles.

Mais c'est dans le Finistère que nous retrouvons le plus fort taux de nouveaux producteur bio : 35% de nouveaux maraîchers au 1^{er} semestre (i.e 28 exploitants). C'est un nouveau record pour cette filière !

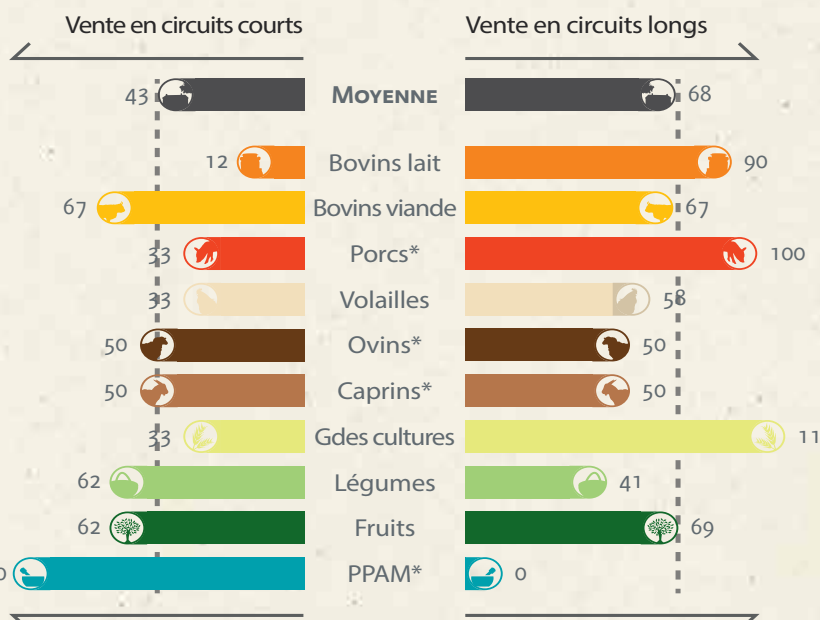
Activité dominante des fermes engagées en bio au premier semestre 2018



Part des conversions et des installations selon la production

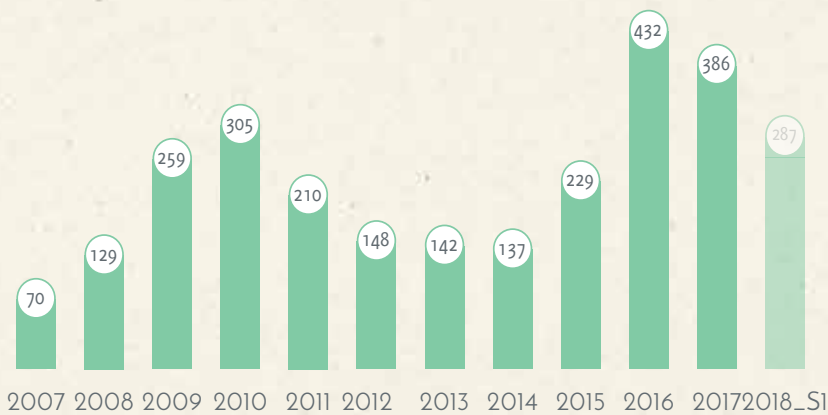


Circuits de commercialisation

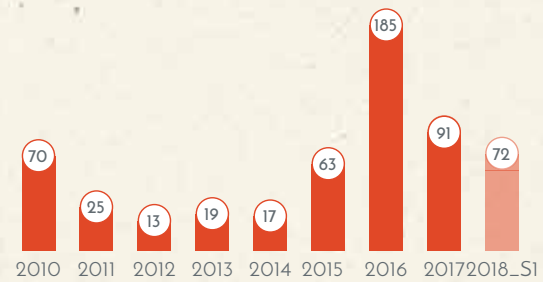


*Les données pour ces productions (porcs, ovins, caprins, PPAM) sont basées sur des échantillons restreints (4 à 8 fermes).

Évolution du nombre de fermes s'engageant en bio en Bretagne par année



Évolution du nombre de nouvelles fermes bio en bovins lait par an en Bretagne



LES CONVERSIONS

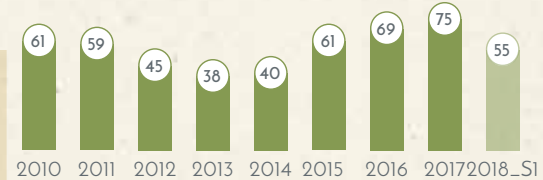
SAU [41 ha] et UTH [1,7 ETP]

La SAU des fermes converties est en moyenne de 53 ha. C'est 13 ha de plus que la moyenne (35 ha). La prédominance des systèmes laitiers explique la SAU moyenne élevée. Le nombre d'UTH moyen (2,0) est identique au nombre d'UTH pour les fermes déjà en bio en Bretagne. Il n'y a donc pas de grand changement au sein de la main d'oeuvre.

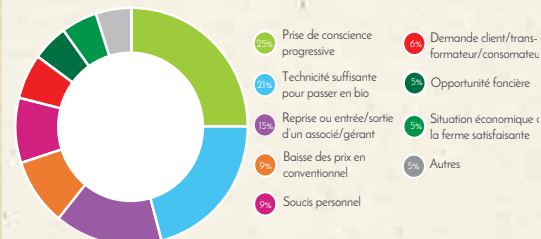
LES INSTALLATIONS

La SAU moyenne des installés est de 14 ha (15 en 2017). C'est l'importance des installations en maraîchage sur de faible surface qui explique cette moyenne peu élevée. Le nombre d'UTH moyen est de 1,2 sur ces nouvelles fermes. C'est en dessous du nombre d'UTH moyen des fermes déjà en bio, cela s'explique car l'embauche de salarié survient en général plusieurs années après l'installation.

Évolution du nombre de nouvelles fermes bio en légumes par an en Bretagne



Éléments déclencheurs de la conversion

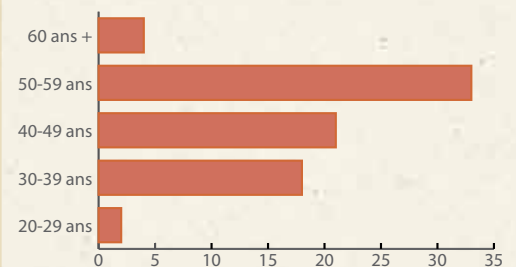


Âge [43 ans]

La moyenne d'âge des agriculteurs convertis est de 47 ans (43 ans en 2017), le plus jeune ayant 20 ans et les plus âgés ayant 63 ans. C'est souvent par prise de conscience progressive que les conversions ont lieu. Les conversions à des âges plus tardifs sont souvent liées à un processus de transmission.

Les trois quarts des installations ont lieu avant la quarantième année de l'exploitant. Le plus jeune a 23 ans tandis que le plus âgé a 54 ans. Les gens qui s'installent le font par besoin d'un métier manuel qui a du sens. C'est souvent la libération d'une ferme ou un désir de changement qui déclenche l'installation.

Pyramide des âges - conversion

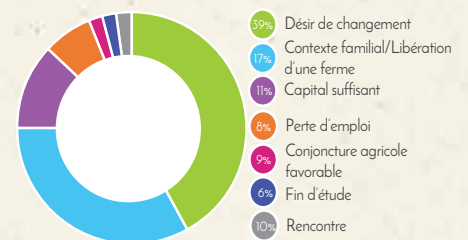


Commercialisation [CC : 43% ; CL : 68%]

Les circuits longs sont majoritairement utilisés par les convertis (88%). 28% d'entre eux font du circuit court. Les grandes cultures et la production laitière sont des filières historiquement bien structurées en circuits longs. Puisqu'il y a beaucoup de conversions dans ces productions, cela explique l'importance des circuits longs.

Les productions des installations sont vendues pour 69% en circuits courts et pour 31% en circuits longs. La vente à la ferme est la principale débouchée en circuits courts, suivi par la vente sur les marchés et la vente à des artisans/restaurateurs.

Éléments déclencheurs de l'installation



Transformation [21%]

Les nouveaux bio ayant une activité de transformation représentent 21%. Ce sont les producteurs de PPAM, caprins, ovins qui transforment le plus souvent leur production, suivi des producteurs de fruits et de légumes.

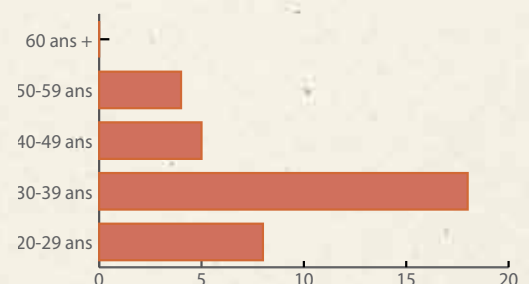
Mixité

Les nouveaux bio s'installent à 72% intégralement en bio/conversion. Les parts de mixité (bio et conventionnel) et mixité temporaire (conversion progressive) sont, respectivement, de 22% et 7%. Les exploitations mixtes peuvent être des élevages où seules les terres ont été converties par exemple.

Certification des terres

23% des nouvelles fermes bio ont l'intégralité des terres déjà certifiées. Cela signifie que les 77% restant sont engagés dans une démarche de conversion dont le processus dure de 6 mois à 3 ans. Avec l'essor de la bio et le nombre de terres en processus de conversion, on ne peut qu'être optimiste sur l'augmentation des surfaces en bio.

Pyramide des âges - installation



LES MOTIVATIONS DES NOUVEAUX EXPLOITANTS EN BIO

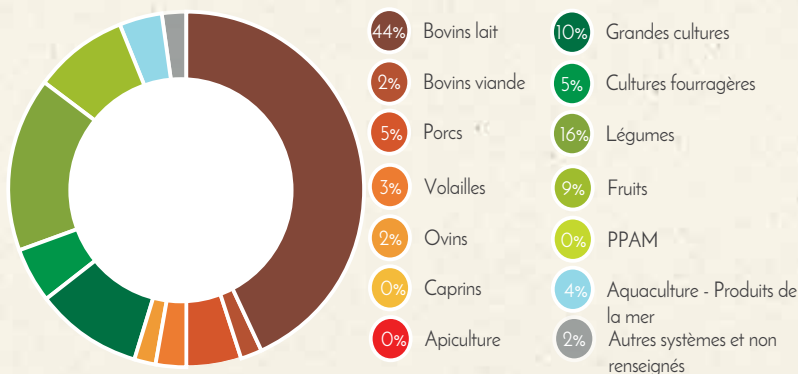
Bon nombre de nouveaux **installés** bio le font par besoin d'un métier manuel à la campagne, proche de la nature et en étant chef de soi-même. L'objectif est l'amélioration de la qualité de vie, des produits et de la santé en participant au développement de leur territoire. Beaucoup aussi s'installent par passion où à la suite de leurs parents afin que les terres restent dans le cadre familial. **Pourquoi en bio ?** Et bien «par évidence», «par éthique» ! La majorité des nouveaux installés ne se voit pas faire autrement et sont fortement convaincu que la bio est le meilleur choix. Les exploitants sont sensibles au bien-être animal ainsi qu'aux questions environnementales. Certains voient aussi le fait de produire bio comme un acte politique, pour protester contre un type d'agriculture intensive.

Pour les **convertis**, leurs motivations est un fort désir de ne plus utiliser de produits chimiques dans un souci de protection de l'environnement, de leur santé et celle d'autrui. Certains souhaiteraient être mieux vu par les consommateurs. Par ailleurs, beaucoup veulent valoriser leur système déjà extensif ou aller vers un système plus économe et autonome, des modifications de pratique de plus en plus fréquentes du fait de désaccord avec le système conventionnel. L'augmentation de la demande (consommateur et transformateur) et l'envie de mieux valoriser ses produits sont aussi d'importantes motivations. **Pourquoi maintenant ?** Nombreux exploitants y pense depuis longtemps et ont le sentiment d'être prêt à passer le cap d'un point de vue financier et/ou technique. D'autres se convertissent après l'arrivée et/ou départ d'un associé. Enfin, pour certains agriculteurs, le passage en bio s'est fait suite à une demande des repreneurs afin de faciliter la transmission.

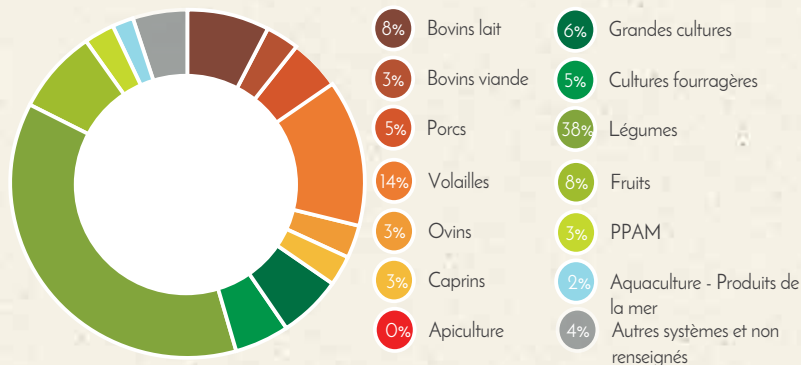
AIDES REÇUES ET ACCOMPAGNEMENT

La majorité des passages en bio s'est faite accompagnée en ce début d'année. Les GAB et/ou chambres d'agriculture sont les principales structures sollicitées, suivi des techniciens de coopératives et du réseau CIVAM. Les retours sont majoritairement positifs, avec une appréciation toute particulière des conseils techniques et des formations disponibles ainsi que l'historique en terme d'expériences et la mise en réseau. En revanche, quelque déception parfois vis-à-vis des disponibilités, et du nombre d'heure d'accompagnement effective sur place ainsi qu'au manque de connaissance/développement des réseaux pour les productions particulières comme les PPAM.

Production des fermes converties en 2018



Production des fermes installées 2018



Pour les 57 exploitants **installés** ayant répondu, 63% ont touché la DJA à hauteur de 24 650€ en moyenne. Les autres ne voulaient pas, n'avaient pas les bons diplômes ou étaient trop âgées. Toujours parmi eux, 23 % ont touché une aide régionale, 22% une aide départementale et 21% une aide de la collectivité locale. Et pour les 94 **convertis** ayant répondu, 62% reçoivent une aide à la conversion bio de la PAC (CAB) et 10% reçoivent une MAEC Système. Ces deux aides peuvent être cumulées dans certaines circonstances et sous certaines conditions mais il est souvent plus avantageux de prendre soit l'une, soit l'autre.

ATOUTS ET DIFFICULTÉS

Cela diffère selon que l'on soit installés ou convertis. Dans le cadre d'une conversion, **l'accès au foncier** est vu à 54% ni comme un atout, ni comme une difficulté. En général, ils ne recherchent pas de nouvelles terres. Pour les installations, si 30% voient l'accès au foncier comme un atout (installation sur des terres familiales), ils sont aussi 47% à le voir comme une difficulté (installations hors cadre familial). De même, la **gestion du temps de travail** est une difficulté pour 40% des installés contre 27% des convertis. Ils pensent majoritairement que se sera ni un atout, ni une difficulté (51%). Pour les convertis, d'un point de vue **bâtiment et matériel**, 31% y voient une difficulté. La majorité des convertis sont des laitiers ou

des producteurs de grandes cultures, avec des surfaces de culture importante d'où la nécessité d'investir dans du nouveau matériel. Au contraire, la majorité des installations se font en légumes sur de faible surface ne nécessitant que peu ou pas de matériel donc n'y voient ni atout, ni difficulté (60%). Les **démarches administratives**, quant à elles, sont sources de difficultés pour les installés (56%) mais pas pour les convertis, qui n'y voient ni atout, ni difficulté (70%). Cela s'explique par la multiplicité de démarche à effectuer lors d'une installation (démarches pour l'installation puis démarches du bio). C'est la durée des démarches qui est le plus critiquée.

Dans les deux cas cependant, l'entourage familial et professionnel ainsi que les débouchés sont des atouts majeurs et la gestion de la météo et du climat est une difficulté.

COÛT DE LA CERTIFICATION

Le coût moyen de la certification en 2018 pour l'ensemble des nouveaux bio est de l'ordre de 519€, toutes filières confondues. Les producteurs payent la certification à l'année et le coût, qui dépend de la SAU et des animaux présents sur l'exploitation, comprend deux à trois contrôles par an. Le coût peut varier d'un peu moins de 200€ à un peu plus de 1000€ selon la dimension de l'exploitation et l'organisme certificateur.